

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 16 octobre 2023****Délibération n° 2023-82**

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 octobre 2023.

Objet : Rapport d'activité 2022 de Dijon métropole sur la qualité et le prix des services publics de la distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées

Étaient présents : 24

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Fatiha CHARIFI ALAOU, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Était excusé ou absent : 5

Mesdames et Messieurs, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Aurélia MERLE (pouvoir à Gérard FOUCARD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL (pouvoir à Frédéric GOULIER).

Formant la majorité des membres en exercice.**Mme Fatiha CHARIFI ALAOU et M. Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.**

M. Frédéric GOULIER expose le rapport suivant :
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Maire doit présenter au conseil municipal un rapport dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

C'est Dijon Métropole qui depuis le 1^{er} janvier 2011 assure la mise en œuvre des compétences eau potable et assainissement des eaux usées, gérées jusqu'alors par le Syndicat Mixte du Dijonnais.

La métropole a délibéré en décembre 2019 pour la création d'une SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération unique) pour la gestion des contrats arrivant en renouvellement-au 1^{er} avril 2021 (cas de St Apollinaire). Le 31 mars 2021, la métropole a choisi de renouveler le contrat d'ODIVEA.

Le service public de l'eau potable :

S'agissant de Saint-Apollinaire, le service de l'eau potable a été confié à la SEMOP ODIVEA par contrat d'affermage à compter du 1^{er} avril 2021. Les éléments statistiques, issus du rapport annuel 2021 sur les volumes et la conformité de l'eau sont disponibles au niveau d'un groupement, incluant, outre Saint-Apollinaire, les communes d'Ahuy, Corcelles-Les-Monts, Daix, Dijon, Flavignerot, Fontaine-Les-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombières-Les-Dijon et Talant.

Les chiffres clés pour l'ensemble de Dijon Métropole :

- 12 ressources en eau exploitées
- 5 unités de traitement
- 51 235 abonnés (+1%/2021)
- 1 156 kilomètres linéaires de canalisations (hors branchements)
- 29 ouvrages de stockage d'une capacité totale de 144 000 m³
- 19 896 563 m³ produits (+0.3%/2021)
- 15 339 638 m³ consommés (+1.5%/2021)
- 97.2% de conformité physico-chimique sur 316 bulletins d'analyses
- 100% conformité microbiologique sur 431 bulletins d'analyses
- 83 % de rendement de réseau
- 1.90 € ttc/m m³ pour une consommation de 120 m³

Les statistiques 2022 pour le réseau de communes et Saint-Apollinaire**Volumes d'eau potable**

Réseau	m ³ produits	m ³ exportés (Collectivités extérieures)	m ³ importés (depuis Dijon métropole)	Volumes mis en distribution (m ³)
SEMOP ODIVEA (dont St apollinaire)	17 611 570	740 744	-	14 650 932

Rendement du réseau

Commune	Nombre abonnés	Longueur réseau (ml)	Rendement	Evolution rendement / 2021	Obligation rendement (Grenelle2)
St APOLLINAIRE	2 346	50 616	84,8%	1,5%	80,4%

Etat du parc des compteurs au 31/12/2021

Commune	Remplace ment compteurs 2021	Obligation renouvellement	Nb Compteurs	Nb compteurs + 15 ans	% compteurs + 15 ans
Ahuy, Corcelles-Les -Mons, Daix, Dijon, Flavignerot, Fontaine-les-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombière-Les- Dijon, St-Apollinaire et Talant	5315 sur les 5 commune s	Age maxi 10/15/20 ans	35 576	8 608	24,2%

Les travaux sur les réseaux d'eau potable

Outre les travaux d'entretien, de maintenance et de renouvellement (équipements, branchements, compteurs), divers travaux ont été réalisés en 2022 sur les ouvrages d'eau potable, comme par exemple la télérelève des compteurs d'eau sur le périmètre SEMOP ODIVEA, et sur Saint-Apollinaire renouvellement du réseau AEP sur 256 ml rues des bleuets et des Lilas.

Qualité de l'eau distribuée (conclusion de l'Agence Régionale de Santé)

L'eau distribuée sur le réseau de Saint-Apollinaire est issue de la station de pompage et de traitement de Flammerans et de Poncey-les-Athée. Le contrôle sanitaire réalisé sur l'eau distribuée sur la commune en 2022 a montré une eau conforme aux limites et références de qualité française pour tous les paramètres analysés. En conséquence, l'eau distribuée dans le réseau de Saint-Apollinaire a été de très bonne qualité en 2022.

Le service public de l'assainissement

Pour Saint-Apollinaire, l'assainissement est confié à la SOGEDO (échéance au 31 décembre 2028).

Les chiffres clés pour l'ensemble de Dijon Métropole:

- 2 Stations de traitement des eaux usées
- 1 Unité de valorisation énergétique du biogaz
- 50 385 abonnés
- 886,4 Km de réseau (hors branchement) dont 42,2 % unitaires
- 1,93 €/TTC/ m³ pour une consommation de 120 m³
- 20 747 490 m³ d'effluents traités
- 85 postes de relevage/refoulement
- 6 465 tonnes de boues valorisées
- 87 conventions de déversements industriels
- 100 % de conformité aux prescriptions nationales issues de la Directive ERU

La commune de Saint-Apollinaire est reliée à la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur (Capacité 80 600 équivalent habitant). Cette station collecte les eaux usées en provenance des communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Quetigny, Sennecey-lès-Dijon, Neuilly-lès-Dijon, Crimolois, Saint-Apollinaire, ainsi que Couternon, Varois-et-Chaignot et Orgeux (convention de déversement).

En 2022, le volume total des eaux usées traitées a été de 2 547 531 m³ contre 2 875 927 m³ en 2021, soit une baisse d'un peu plus de 11%. Le caractère quasi séparatif du système de collecte des eaux usées arrivant à la station de Chevigny rend cette dernière moins sensible aux conditions météorologiques que la station de Dijon-Longvic. Néanmoins, les conditions météorologiques de l'année 2022 ont probablement contribué à limiter les eaux claires parasites collectées par le réseau.

Ainsi, seulement 372 m³ ont été déversés au milieu naturel par temps de pluie en tête de station d'épuration en 2022 (contre 3 326 m³ en 2021).

La technologie INDENSE® :

Le pilote INDENSE® équipant la station d'épuration de Dion-Longvic a été déplacé et installé sur l'un des files de traitement biologique de la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur, en vue de tester également sur cette dernière la technologie INDENSE®. Ce procédé permet de sélectionner les boues légères en les évacuant vers leur filière de traitement, tandis que les boues plus denses sont réinjectées dans le réacteur biologique favorisant ainsi la biomasse la plus performante pour le traitement des effluents.

Unité de cogénération de la station de Chevigny (inaugurée le 09/02/2016) :

Cette unité consiste à valoriser la totalité du biogaz généré par le digesteur de la station en produisant d'une part de la chaleur pour réchauffer ce même digesteur et d'autre part en produisant de l'énergie électrique valorisée par sa réintroduction sur le réseau EDF.

Pour l'année 2022, l'unité a réinjectées dans le réseau EDF 485 486 kWh, soit 19% par rapport à 2021.

Travaux sur les ouvrages d'assainissement

Outre les travaux de maintenance et de renouvellement (équipement et branchement), les principaux travaux réalisés en 2022 sur Saint Apollinaire ont été la poursuite du raccordement de la commune sur la station d'épuration de Dijon-Longvic, l'extension du réseau EU sur 3,7 km et la création du poste de refoulement qui vise à préserver le milieu aquatique et la ressource en eau en soulageant la station de Chevigny-Saint-Sauveur (en limite de capacité) et en supprimant un déversoir d'orage.

Sur Longvic la poursuite des travaux de construction d'une unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Dijon-Longvic.

Prix de l'eau et de l'assainissement

Le prix moyen de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2023 à l'échelle de Dijon métropole présente une augmentation de 0,2116 € TTC/m³ (+5,8%) par rapport au 1er janvier de l'année précédente, dans un contexte national inflationniste. Cette hausse est liée à l'actualisation contractuelle de la part délégataire.

Pour St Apollinaire :

Prix de l'eau au 1er janvier 2023 : 1,6016 € TTC/ m³ (+6,72%)

Prix de l'assainissement au 1er janvier 2023 : 1,6583 € TTC/ m³ (+5,36%)

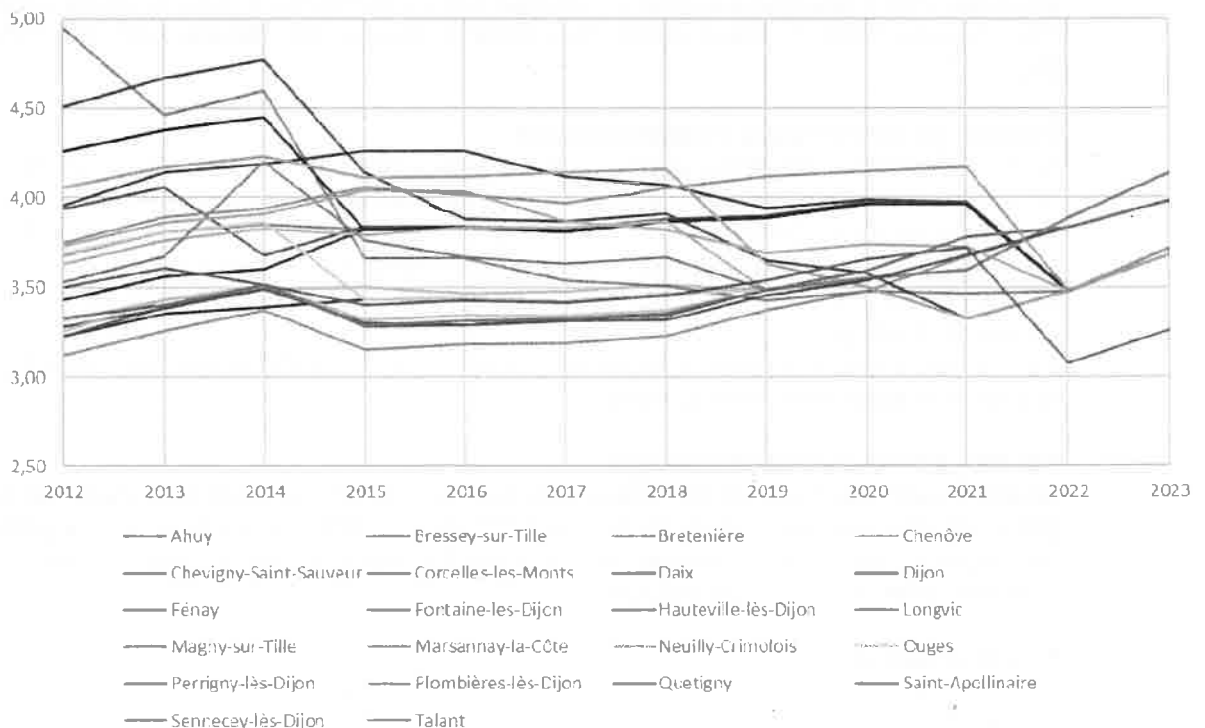
SAINT-APOLLINAIRE

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU	M3	Prix unitaire Au 01/01/22	Prix unitaire Au 01/01/23	Montant Au 01/01/22	Montant Au 01/01/23	EVOLUTION N/N-1
Part délégataire (Odivea)						
Part fixe annuelle	-	22,70	24,42	22,70	24,42	
Part consommation	120	0,8639	0,9292	103,67	111,50	
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	-	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part consommation	120	0,0100	0,0260	1,20	3,12	
Taxe et Redevances						
Agence de l'eau : lutte pollution	120	0,2800	0,2800	33,60	33,60	
Agence de l'eau : préservation ressources	120	0,0794	0,0794	9,53	9,53	
Sous total "eau" hors TVA en euros				170,70	182,17	
T.V.A à 5,5 %				9,39	10,02	
Total 120 m3 TTC en euros				180,08	192,19	
Soit le m3 TTC en euros				1,5007	1,6016	6,72%

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	M3	Prix unitaire Au 01/01/22	Prix unitaire Au 01/01/23	Montant Au 01/01/22	Montant Au 01/01/23	EVOLUTION N/N-1
Part du délégataire (Sogedo) *						
Part fixe annuelle	-	6,84	7,42	6,84	7,42	
Part collecte et traitement	120	1,0766	1,1645	129,19	139,74	
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	-	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part collecte et traitement	120	0,1372	0,1212	16,46	14,54	
Taxe et Redevances						
Agence de l'eau : modernisation réseaux	120	0,1600	0,1600	19,20	19,20	
Sous total "assainissement" hors TVA en euros				171,70	180,90	
T.V.A à 10%				17,17	18,09	
Total 120 m3 TTC en euros				188,87	198,99	
Soit le m3 TTC en euros				1,5739	1,6583	5,36%

TOTAL 120 m3 TTC en euros **3,0746** **3,2599** **6,03%**

Evolution du prix de l'eau et de l'assainissement en € TTC / m³
(pour une facture type 120 m³)



Le conseil municipal après en avoir délibéré, PREND acte 26 (VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION), du présent rapport.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **24 OCT. 2023**

Le Maire,



Jean-François DODET

Date de publication : **24 OCT. 2023**

Les secrétaires,

Fatiha CHARIFI ALAOUI Antoine CAMUS



Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 24/10/2023



ID : 021-212105407-20231024-2023_82_82-DE